

## Matières et horaires Première ES (économique et sociale)

<b>Enseignements obligatoires</b>  <b>27h30</b>	<b>Enseignements communs</b>  <b>18h</b>  <b>+ 10h annuelles de vie de classe</b>	<b>Français</b> <b>4h</b>	Les grandes finalités de l'enseignement de français sont, en continuité avec la classe de seconde : la constitution d'une culture littéraire et artistique (fondée notamment sur des repères historiques), le développement d'une conscience esthétique, la formation du jugement et de l'esprit critique. Les quatre objets d'étude croisent une approche historique et une approche générique de la littérature : ainsi, le programme couvre les quatre genres majeurs – roman, théâtre, poésie, littérature d'idée – et l'ensemble de l'histoire de la littérature française, du Moyen-âge à la période contemporaine.
		<b>Histoire-géographie</b> <b>4h</b>	Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au XXème siècle constituent la trame de l'enseignement d'histoire. Sont abordées les questions relatives à la croissance économique, la mondialisation, les mutations des sociétés, les guerres, les totalitarismes, la colonisation et la décolonisation, la République. L'enseignement de géographie, centré sur la France et l'Europe, s'attache aux dynamiques de développement des territoires dans le contexte de la mondialisation.
		<b>Langues vivantes 1 et 2 (LV1, LV2)</b> <b>4h30</b>	L'enseignement de langues vivantes prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui a permis de définir des paliers et les compétences correspondantes. Il vise à développer l'autonomie de l'élève dans la pratique de la langue et pour cela fait appel aux technologies du numérique. Les contextes d'usage de la langue étudiée s'appuient prioritairement sur quatre notions culturelles : Mythes et héros, Espaces et échanges, Lieux et formes de pouvoir.
		<b>Éducation physique et sportive (EPS)</b> <b>2h</b>	L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de démobiliser et de développer ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.
		<b>Enseignement moral et civique (EMC)</b> <b>30 min.</b>	La question des règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et fondent l'État de droit, est explorée à travers des études concrètes.
		<b>Accompagnement personnalisé</b> <b>2h</b>	Aide personnalisée, approfondissement, autonomie, acquisition de méthodes, aide à l'orientation.
		<b>TPE (Travaux personnels encadrés)</b> <b>1h</b>	Les TPE sont maintenus et évalués au baccalauréat.
	<b>Enseignements spécifiques</b>  <b>9h30</b>	<b>Sciences économiques et sociales</b> <b>5h</b>	L'enseignement de sciences économiques et sociales permet de s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des trois sciences sociales : la science économique, la sociologie et la science politique. Les grandes questions que se posent les économistes, les groupes et réseaux sociaux ou l'action publique et la régulation sont quelques-uns des grands thèmes abordés.
		<b>Mathématiques</b> <b>3h</b>	Outre l'apport de nouvelles connaissances, l'enseignement de mathématiques vise le développement des compétences suivantes : mener des raisonnements ; mener une recherche de façon autonome ; avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus. La partie « Analyse » dote les élèves d'outils mathématiques permettant de traiter des problèmes relevant de la modélisation. En « Statistiques et probabilités », l'étude et la comparaison de séries statistiques menées en classe de seconde se poursuivent avec la mise en place de nouveaux outils dans l'analyse de données. L'objectif est de faire réfléchir sur des données réelles, riches et variées. La formation en algorithmique commencée en seconde se poursuit.
		<b>Sciences</b> <b>1h30</b>	L'enseignement de sciences est d'abord conçu pour faire acquérir aux élèves une culture scientifique, en abordant des questions de société telles que le développement durable, ou la santé, ou encore en portant un regard critique afin d'agir en citoyen responsable. Cet enseignement est organisé en trois parties : « Représentation visuelle », « Nourrir l'Humanité », thèmes communs aux sciences de la vie et de la Terre et aux sciences physiques, et un thème propre par discipline, « Féminin-Masculin » pour les sciences de la vie et de la Terre et « Le défi énergétique » pour les sciences physiques et chimiques.
<b>Enseignements facultatifs</b>	En plus, les lycéens peuvent bénéficier d'un ou de deux enseignements facultatifs au choix : EPS, latin, grec, LV3 et/ou arts (au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre).		

Programmes de la classe de première : <http://eduscol.education.fr/cid46522/programmes-du-cycle-terminal-de-la-voie-generale.html>